



PÉTITION

NON aux compteurs communicants LINKY, GASPARD et Compteurs à eau

Nos COMPTEURS d'électricité, gaz et eau vont être remplacés par des compteurs "intelligents", communicants : DANGER !

Ces compteurs sont extrêmement controversés pour de nombreuses raisons :

Mise en danger de la santé des habitants par une surexposition aux ondes électromagnétiques avec son cortège de symptômes : maux de tête, insomnie, fatigue, nausées, troubles cardiaques... Augmentation du nombre d'électro hypersensibles. Ces ondes sont classées "potentiellement cancérigènes" par l'OMS, comme l'amiante.

- Le compteur électrique Linky diffusera 24h / 24 des fréquences électro- magnétiques, dans tout le logement
- Courant Porteur en Ligne (CPL) injecté dans l'ensemble de votre installation électrique.
- Les informations des trois types de compteurs seront transmises par micro ondes,
- Le nombre d'antennes sera démultiplié.

Mise en cause des libertés publiques : Linky donnera d'innombrables informations sur notre vie privée : utilisation quotidienne de nos objets, présence ou absence du logement...Ces informations traitées par algorithmes dans des « Big Data » seront vendues et exploitées à des fins multiples et variées, commerciales, électorales, politiques...

Désastre écologique et gâchis économique : il est injustifiable de se débarrasser de plus de 80 millions de compteurs en parfait état de marche, qui devront être « recyclés » si cela est toutefois possible.

Coût exorbitant estimé à 7 milliards d'euros par ERDF pour les seuls compteurs électriques.

Obsolescence programmée à court terme (10 à 15 ans).

Factures d'électricité plus élevées : il faudra bien financer ce coût exorbitant

Risques de piratages

Perte des emplois des releveurs de compteurs

Risques de pannes et d'incendies

Dysfonctionnements des appareils du domicile

Les compteurs communicants seraient indispensables à la transition énergétique ? L'Allemagne, pourtant plus avancée que la France en matière d'énergies renouvelables, a décidé de réserver ce type de compteurs aux très gros utilisateurs, entreprises, industries...qui disposent d'installations électriques blindées. Selon l'étude économique allemande (Ernst & Young), l'installation des compteurs communicants ne serait pas favorable aux consommateurs allemands...

Pour toutes ces raisons, nous refusons l'installation des compteurs communicants et nous demandons aux Maires des Vosges, à l'instar d'un nombre de plus en plus grand de Maires de France (350 à ce jour), de prendre les mesures adéquates, arrêtés, délibérations, pour refuser l'installation de ces compteurs dans leurs communes. Leur responsabilité est engagée car les compteurs, contrairement aux affirmations du SMDEV (Syndicat Mixte Départemental d'Électricité des Vosges) et d'ENEDIS ne leur appartiennent pas mais **sont la propriété des communes**, même si celles-ci en ont délégué la gestion à un groupement ou un syndicat de communes.

